



REPAIR CAFÉ

RÈGLEMENT



- Les réparations et activités au Repair Café sont effectuées gratuitement par des bénévoles.
- Les participant·e·s effectuent autant que possible les réparations, si nécessaire avec l'aide des expert·e·s en réparation présent·e·s.
- Comme les travaux sont faits par des bénévoles, les garanties et la responsabilité civile sont proportionnellement limitées. Ni les organisateur·rice·s du Repair Café, ni les réparateur·rice·s ne peuvent être tenu·e·s pour responsables de dommages éventuels suite aux conseils ou aux instructions de réparation donnés. De même, ni les organisateur·rice·s du Repair Café ni les réparateur·rice·s ne peuvent être tenu·e·s pour responsables de dégâts sur des objets présentés, ou de dommages consécutifs, ou encore de tout autre dommage découlant des activités au Repair Café.
- Une contribution librement choisie est particulièrement appréciée.
- Le matériel neuf utilisé, tel que fils électriques, fiches, fusibles, pièces, fermetures éclair, etc., doit être payé séparément. Toutes les pièces de rechange sont vendues en l'état et sans garantie.
- Les participant·e·s apportant des objets à réparer le font à leurs risques.
- Les réparateur·rice·s ne donnent aucune garantie sur les réparations effectuées avec leur aide et ne sont pas responsables d'un éventuel mauvais fonctionnement après leur intervention sur les objets.
- Les réparateur·rice·s se réservent le droit de ne pas réparer un objet.
- Les réparateur·rice·s n'ont pas l'obligation de remonter les appareils démontés qui ne peuvent pas être réparés.
- Les participant·e·s du Repair Café sont responsables de l'élimination appropriée des objets irréparables.
- Pour éviter une attente trop longue, un seul objet par personne sera examiné en cas d'affluence. Les participant·e·s feront à nouveau la queue pour un second objet.